



Demande d'allocation pour frais de garde dans le régime des APG

Le droit à une allocation pour frais de garde est ouvert uniquement si la personne qui fait du service vit en ménage commun avec des enfants de moins de 16 ans et si le service dure plus de deux jours consécutifs.

La présente formule doit être transmise directement à la caisse de compensation compétente.

Numéro AVS

1. Identité de la personne astreinte au service

Nom _____ Prénom _____

NPA, Domicile _____

Adresse _____

Téléphone _____

2. Identité des enfants

1. Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

2. Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

3. Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

NPA, Domicile _____

Adresse _____

Numéro AVS

3. Indications concernant l'autre parent

Nom _____ Prénom _____

NPA, Domicile _____

Adresse _____

Durant la même période (cf. point 4), l'autre parent accomplit-il	un service militaire	un cours pour moniteurs J+S
	un service civil	un cours pour moniteurs de jeunes tireurs
	un service de protection civile	

4. Période de service

Service _____ du _____ au _____

Mutations _____

Nombre de jours soldés ou à prendre en compte _____

Indications attestées par

Signature du/de la comptable ou de l'organe d'exécution _____ Timbre de la troupe _____

Si le nombre de jours de service accomplis n'est pas attesté sur la présente formule, le livret de service doit être remis à la caisse de compensation.

A remplir par la personne astreinte au service

A remplir par le/la comptable ou l'organe d'exécution

5. Détail des frais et dépenses

Ne peuvent être remboursés que des frais attestés que la personne astreinte au service encourt parce que le service l'empêche d'accomplir personnellement des tâches inhérentes à la garde d'enfants. Des frais sans justificatifs ne sont pas remboursés.

frais pour des repas pris hors du domicile

Fr. _____

frais d'hébergement et de déplacement pour les enfants accueillis chez une tierce personne (indiquer le lieu et le genre d'hébergement)

Fr. _____

rétribution d'aides familiales ou ménagères (indiquer le nom et l'adresse de l'aide)

Fr. _____

frais pour crèches, garderies ou classes gardiennes

Fr. _____

frais de déplacement d'une tierce personne chargée de la garde des enfants (indiquer le nom et l'adresse de la personne concernée)

Fr. _____

autres frais (préciser le genre)

Fr. _____

Des dépenses qui n'atteignent pas fr. 20.– pour toute la période de service ne sont pas remboursées.

Total Fr. _____

6. Mode de paiement

L'allocation pour frais de garde est versée directement à la personne faisant du service.

Mode de paiement choisi

Virement sur **compte bancaire** (dénomination précise, p.ex. compte d'épargne, compte de dépôt, livret d'épargne)

_____ n° _____

auprès de (nom et adresse de la banque ou de l'agence)

N° du compte postal de la banque _____ N° du clearing bancaire _____

Virement sur le **compte postal** n° _____

(le cas échéant, joindre bulletin de versement)

Lieu et date

Signature de la personne demandant l'allocation

7. Attestation des indications

Signature de la personne chargée de la garde des enfants

Lieu et date

Signature

A remplir par la personne astreinte au service

A remplir par la pers. chargée de la garde des enfants